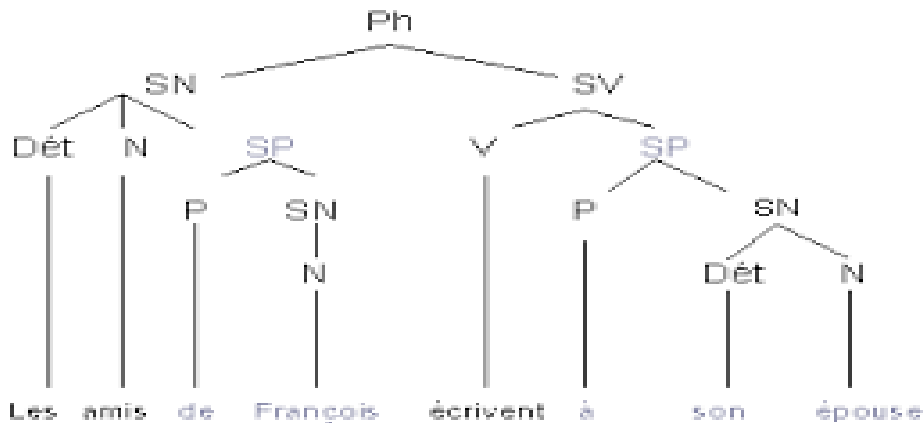
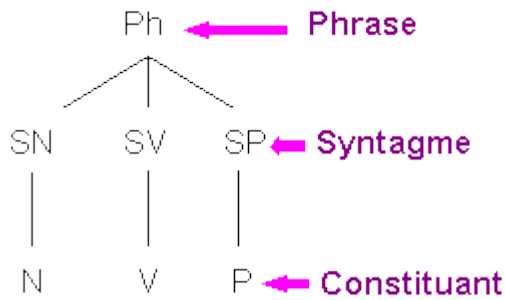




P : (phrase, proposition) ; **SN** (syntagme nominale) ; **SV** (syntagme verbal) ; **SP** (syntagme prépositionnel) ; **SAdv** (syntagme adverbial) ; **SAdj** (syntagme adjectival).
N (nom) ; **V** verbe) ; **Prep** (préposition) ; **Adv** (adverbe) ; **Conj** (conjonction) ; **Det** (déterminant) etc.

ÉVALUATION

- Définis** : la syntaxe, la phrase, le syntagme, le paradigme.
- À partir d'exemples, explique la différence entre l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique.
- Construis un axe paradigmatique composé de deux(2) autres phrases à partir de la phrase suivante : **Ce mot, c'est mon message.**
- Représente la phrase suivante selon l'indicateur syntagmatique ou arbre de Chomsky : **Les femmes vont au marché.**

Contenu 2 : La sémantique

I. Définition

La sémantique est la branche de la linguistique qui étudie le sens des mots. Un **sème** est la plus petite unité linguistique significative.

II. Sens des mots

1. Polysémie :

Un mot est dit polysémique lorsqu'il a plusieurs sens.

Exemple : un **filet** de pêche désigne un outil en fil. Un **filet de viande** désigne une fine couche prélevée sur un morceau de viande. On voit deux sens du mot « **filet** ».

2. Synonymie :

Lorsque deux mots ont le même sens, on dit qu'ils sont synonymes.

Exemple : manger et dévorer / joli et belle / vilain et laid / maison et demeure, etc.

3. Antonymie :

Lorsque deux mots sont de sens contraire, on dit qu'ils sont antonymes.

Exemple : Grand et petit / rapide et lent / parler et se taire / ami et ennemi.

4. Paronymie :

Lorsque deux mots s'écrivent et se prononcent presque de la même manière avec une différence de syllabe ce qui engendre souvent une confusion dans la prononciation, on dit qu'ils sont paronymes.

Exemple : conjecture/conjoncture ; attention/ intention ; estamper/ estomper ...

5. Homonymie :

Lorsque deux mots se prononcent et ou s'écrivent de la même manière mais n'ont pas le même sens, on dit qu'ils sont homonymes.

Exemple : Mer/mère/maire. Ver/vers/verre/vert. Quand/quant/camp ...

III. Dénotation et connotation

1. Dénotation :

La dénotation (ou sens dénoté) est le premier sens donné par le dictionnaire : il s'agit du sens propre, objectif, ayant la même signification pour tous.

Exemple : Le **rouge** est une couleur primaire.

2. Connotation :

La connotation est le sens qu'on ajoute au sens premier.

C'est le sens second du mot. Il s'agit de ce que le mot suggère ou évoque chez une personne ou le sens figuré.

Les connotations d'un mot peuvent varier selon la situation d'énonciation, le niveau de langue, le contexte géographique ou culturel.

Exemples :

Le **rouge** peut signifier par connotation : **la passion, la colère, la violence, l'interdiction, le sang** etc. Cela dépend du contexte.

En Occident le blanc est la couleur du mariage. En Orient, c'est la couleur du deuil.

IV. L'ambigüité : C'est quand une phrase a plusieurs sens.

Par exemple : Il voit le journal et le lit.

Cette phrase est ambigüe car elle peut avoir deux(2) sens :

- **Premier sens :** Il voit le journal et il lit le journal. Dans ce sens : « le » est un pronom qui remplace « journal » et « lit » est le verbe « lire » conjugué.

- **Deuxième sens :** Il voit le journal et il voit le lit. Dans ce sens : « le » est un article et « lit » est un nom(le lit sur lequel on se couche).

ÉVALUATION

1. Emploie chacun de ces mots dans deux(2) sens différents : **ciel ; entretien ; sens.**

2. Indique le champ lexical pour chacune de ces séries de mots :

a. Cour, procès, accusé, avocat, défense, innocent ; coupable.

b. Enfant, père, mamie ; frère, sang ; cousin.

c. Labour ; herbe ; semence ; champêtre ; récolte ; céréales.

3. Indique le champ sémantique du mot « pourri » selon les emplois suivants :

a. C'est un politicien **pourri**.

b. Cet enfant est **pourri** par ses parents.

c. Tu nous as **pourri** la vie.

d. Ta chambre est **pourrie**, il y a un rat mort.

4. Chacune de ces phrases est ambigüe :

a. Bonjour ma sœur !

b. L'artiste peint la nuit.

Consigne : Relève deux(2) sens pour chaque phrase.

Contenu 3 : La morphologie

I. Définition

La morphologie est la branche de la linguistique qui étudie la forme des mots en interne ou en externe.

Ainsi la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes pour constituer des mots et ainsi que leur structure externe c'est-à-dire la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps et de personne grammaticale dans les langues.

II. Morphologie flexionnelle et morphologie dérivationnelle

1. La morphologie flexionnelle

Elle concerne les variations (flexions) de la forme des mots selon le genre, le nombre la conjugaison etc. Elle ne permet pas de créer un nouveau mot.

Exemple :

- **Parles, parle, parlent, parlera, parla ...** sont des flexions du même verbe « parler » ; il n'y a pas de création de mot.

- **Étudiants, étudiante étudiantes** : sont des flexions en genre et en nombre du mot « étudiant ».

2. La morphologie dérivationnelle ou lexicale

Elle permet de créer des nouveaux mots par dérivation, composition, emprunt, abréviation, siglaison, néologisme etc.

a. La dérivation

La **dérivation** consiste à ajouter à un radical (mot de base) un préfixe ou un suffixe ou les deux pour former un mot dérivé.

- **La préfixation** : c'est l'ajout d'un préfixe au radical pour former un mot. Le préfixe se place au début du radical et ne change pas la catégorie du mot.

Exemple : Port – report, support, rapport, transport, export ... (des noms)

- **La suffixation** : est l'ajout d'un suffixe au radical pour former un mot ; le suffixe se place à la fin du radical et peut changer la catégorie du mot.

Exemple :

Bon (adjectif) : bonté (nom) ; bonifier (verbe) ; bonnement (adverbe).

Lire (verbe) : lisible (adjectif) ; liseur (nom) ; lisiblement (adverbe).

- **La dérivation totale ou parasyntèse** : elle consiste à ajouter un préfixe et un suffixe simultanément au radical pour former un mot dérivé.

Exemple : Port – reportage ; emporter ; supporteur ; déportation ...

Chant : déchanter ; enchanter ; enchantement, enchanteur ; désenchantement ...

b. La composition : Elle consiste à former des mots composés par association de plusieurs mots. Exemple :

- **portefeuille** : mot composé soudé. Composé d'un verbe « porte » et un nom « feuille ».

- **pomme de terre** : mot composé juxtaposé (nom, préposition et nom).

- **Ouvre-bouteille** : mot composé relié par un trait d'union (verbe et nom).

c. Les emprunts : sont des mots que le français a pris dans d'autres langues.
Exemple :

- **football, meeting, box, film** : sont des emprunts à l'anglais.

- **nééré, boubou, dibi, mafé** : sont des emprunts à des langues africaines etc.

ÉVALUATION

1. Identifie le préfixe, le radical et le suffixe pour chacun de ces mots : **Apaisement ; illégitime ; impardonnable ; porteur.**

2 : Forme trois(3) autres mots à partir de chacun de ces mots par dérivation : **honnête ; beau ; politique.**

3. Donne le contraire de chacun de ces mots en y ajoutant un préfixe négatif :

Réfléchi ; content ; vraisemblable ; alphabète ; faire ; continu.

Exemple : Continu ≠ **dis**continu

Contenu 4 : Les langues nationales

I. Quelques notions sur les langues :

1. Le Mali compte treize (13) langues nationales : le bamanankan, le peulh (ou fulfuldé), le bomu(ou bobo), le songhaï (sonraï), le dogon(dogoso), le tamasheq, le mamara(minianka), le malinké(maninkakan), le soninké, le khassonké, le bozo, le maure (hassanya), le senoufo(syanara).

2. Utilités ou objectifs de l'enseignement (étude) de nos langues nationales :

- **Faciliter l'apprentissage** : car l'enfant apprend mieux dans sa langue maternelle.

- **Valoriser nos langues nationales, nos cultures** : car une langue est le support d'une culture.

- **Faire de nos langues un outil de travail et de développement etc.**

3. Définitions :

Une langue : système de signes écrits ou parlés (vocaux) propre à une communauté pour communiquer. Ex : bamanankan, français, anglais etc.

Une langue mère : langue qui est à l'origine de plusieurs autres langues. Par exemple le **Latin** est la langue mère du français, de l'anglais, de l'allemand etc.

Une langue nationale : Langue propre à un pays ou langue la plus parlée dans un pays. Exemple : au Mali le bamanankan et le peuhl sont des langues nationales.

Une langue véhiculaire : Langue la plus parlée par des peuples dont elle n'est pas la langue maternelle, utilisée dans les communications socio-économiques et culturelles. Par exemple : le bamanankan et le français sont des langues véhiculaires au Mali utilisées par tout le monde.

Une langue officielle : langue utilisée dans l'administration et l'enseignement dans un pays. Le français est la langue officielle au Mali.

II. Structures des langues nationales : (voir cours de langue nationale)

Pour les langues nationales il faut faire attention à :

1. La structure d'une phrase : c'est-à-dire la place du sujet, du verbe et du complément.

2. Les types et les formes de phrases :

- **Types** : déclaratif, interrogatif, impératif et exclamatif.

- **Formes** : affirmative, négative(les adverbes de négation).

- **Les transformations des phrases** : par exemple transformer une phrase affirmative en phrase négative ; une phrase déclarative en phrase interrogative ou impérative etc.

3. L'emploi des verbes transitifs (qui ont un complément d'objet direct ou indirect) et les **verbes intransitifs** (qui n'ont pas de complément d'objet) ...

4. La formation des genres (masculin- féminin) **et des nombres** (singulier-pluriel).

5. La forme des verbes (conjugaison, personne, temps ...) etc.

NB : Ce n'est que des petits détails sur ce qui reste du programme.